

## Données personnelles

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Rue, Nr.: \_\_\_\_\_

CP, Lieu: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel électronique: \_\_\_\_\_

## Informations sur la société de courtage

Nom de la société de courtage

\_\_\_\_\_

## Faits : Que s'est-il passé?

\_\_\_\_\_

Un sinistre est-il survenu ? Si oui, quand? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Objectif: Avec quoi n'êtes-vous pas d'accord? Que souhaitez-vous obtenir?**

\_\_\_\_\_

## Informations complémentaires

	Oui	Non
Avez-vous déjà fait valoir vos droits auprès du courtier?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous reçu une réponse écrite du courtier?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous déjà fait valoir vos droits devant les tribunaux?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous fait appel à un avocat, un fiduciaire, une assurance protection juridique ou un autre spécialiste?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous contacté le médiateur des assurances ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

## Avez-vous joint des copies de tous les documents?

	Oui
Mandat avec la société de courtage	<input type="checkbox"/>
Police d'assurance et/ou règlement de prévoyance	<input type="checkbox"/>
Correspondance avec le courtier, y compris les prises de position écrites	<input type="checkbox"/>
Autres documents relatifs à l'affaire	<input type="checkbox"/>

## Déclaration de consentement

Je souhaite que le médiateur traite ma réclamation et joue un rôle de médiateur.

Je suis d'accord,

- que le médiateur puisse contacter la société de courtage s'il le juge nécessaire et qu'il discute de mes documents et données dans le cadre d'une intervention auprès de la société de courtage concernée.
- que les correspondances échangées entre le service de médiation et moi-même pendant l'intervention, ainsi que celles entre le médiateur et la société de courtage, ne soient pas transmises à l'autre partie à la procédure de médiation. Je recevrai une copie de la déclaration finale de la société.
- que dans les cas où, en tant que partie plaignante, j'ai informé le courtier de l'intervention du service de médiation, le médiateur peut informer le courtier si cela est approprié et si le service de médiation va encore intervenir. S'il n'intervient pas, le médiateur ne doit pas communiquer les raisons de sa décision au courtier.

Lieu. Date

---

Signature